

Communauté de pratique de l'ICGFM en GFP

Les gestionnaires des finances publiques sont invités par le Consortium international sur la gestion financière du gouvernement à rejoindre la communauté de pratique que nous lançons pour stimuler les échanges sur les défis critiques auxquels nous sommes confrontés pendant la pandémie COVID-19. Consultez vos pairs via Zoom le lundi 19 octobre 2020 de 9 h 00 à 10 h 30 HAE (UTC -5). Une deuxième réunion virtuelle aura lieu début novembre. Le principal événement annuel de l'ICGFM se tiendra début décembre comme d'habitude mais sera virtuel cette année.

En préparation, nous invitons les membres et amis de l'ICGFM à participer, en étendant l'invitation aux collègues intéressés. La participation est gratuite mais vous devez vous inscrire sur le site Web de l'ICGFM et choisir un groupe régional. Vous aurez besoin d'un ordinateur, d'une tablette ou d'un smartphone connecté à Internet. Vous pouvez télécharger l'application gratuite Zoom à l'avance. Il est également disponible lors de la connexion avec le lien que vous recevrez après votre inscription, mais cela retardera votre inscription. Les ambassadeurs régionaux de l'ICGFM animeront chaque groupe de discussion, initialement l'Amérique latine et les Caraïbes, l'Afrique, l'Europe et l'Europe de l'Est. En raison des contraintes de fuseau horaire, les régions non-mentionnées pourront organiser des séances en petits groupes en utilisant un enregistrement de la séance plénière d'introduction du 19 octobre.

Thème de la première séance ; Réponses de la politique de GFP au COVID-19

Veillez lire maintenant et vous préparer à participer

Affectation des groupes de discussion

Avant de rejoindre la discussion sur la communauté de pratique le 19 octobre, utilisez Internet pour rechercher comment votre pays se compare aux pays de l'étude de cas décrits ci-dessous. Recherchez dans le Suivi des politiques COVID du FMI les résumés des pays. (N'essayez pas de le faire pendant la discussion, car ce serait une distraction. Conservez-le pour plus tard si vous ne pouvez pas le faire auparavant.)

Après la discussion, en préparation de la session du mois prochain sur la communauté de pratique:

Fixez-vous un objectif mesurable pour minimiser les cas de COVID et les impacts économiques de la pandémie sur votre pays--par exemple

- Que le taux de cas diminue à x par jour.
- Que le PIB pour 2020 et 2021, par exemple, diminue de moins de x%
- Principales activités économiques: ne citez que les plus touchées

Quelles sont les mesures financières publiques les plus susceptibles d'aider à atteindre cet objectif? Dans quelle mesure les mesures gouvernementales actuelles fonctionnent-elles?

Limitez vos réponses écrites à une demi-page en résumé.

Études de cas: comparez l'Ouganda, le Ghana et l'Afrique du Sud

Nombre total de cas de COVID confirmés en Afrique au 4 octobre 2020: 834 147 (8 875 au cours des dernières 24 heures) (OMS)

Ouganda

Population 2019	44,3 millions
PIB 2019	34,4 milliards USD
Cas de COVID confirmés jusqu'au 4 octobre 2020	1203

Réponses politiques clés au 20 août 2020 (Suivi des politiques COVID du FMI)

Ouganda

Contexte. Les taux de positivité au virus Corona ont augmenté depuis l'assouplissement de la plupart des mesures de verrouillage. Les infections communautaires sont en augmentation mais le taux de mortalité est resté faible. L'augmentation des cas a quelque peu mis à rude épreuve la capacité hospitalière bien que les autorités aient identifié un espace supplémentaire pour la gestion des patients. En outre, les autorités ont recruté du personnel / des volontaires supplémentaires pour aider à la gestion de la pandémie. Le financement pour l'intensification des tests continue d'être mobilisé.

Réouverture de l'économie. L'Ouganda a progressivement assoupli l'un des verrouillages les plus stricts de la région qui a débuté fin mai en: (i) autorisant la circulation des voitures privées, mais avec une limite en place sur le nombre de passagers; (ii) la réouverture séquentielle des magasins de marchandises; (iii) la relance des transports publics avec une réglementation stricte sur la capacité des passagers et l'obligation de porter des masques; et (iv) abrégé le couvre-feu de 21h00 à 5h30. Les écoles rouvriront pour les classes de candidats, les universités et autres établissements d'enseignement supérieur pour tous les étudiants de dernière année à partir du 20 septembre. Les vols commerciaux internationaux reprendront à partir du 1er octobre.

La réunion consultative des chefs d'État de la Communauté de l'Afrique de l'Est (CAE) tenue le 12 mai a convenu d'une réponse régionale harmonisée à la pandémie de COVID-19 qui comprend: (i) l'adoption d'un système harmonisé de certification et de partage des résultats des tests; (ii) la mise en place d'un mécanisme régional pour tester et certifier les chauffeurs de camion et l'adoption d'un système de surveillance et de suivi numérique EAC pour les chauffeurs et l'équipage; (iii) soutenir l'agro-industrie et les chaînes de valeur; et (iv) la mise en place de programmes de financement à des fins spécifiques pour les PME.

FISCAL

- Les autorités ont utilisé une partie de leur fonds de prévoyance dans le budget de l'exercice 2019/20 pour financer le plan de préparation et d'intervention du ministère de la Santé de janvier avec environ 1,3 million de dollars à juin 2020. Deux budgets supplémentaires ont augmenté l'enveloppe de dépenses

pour les secteurs critiques et les groupes vulnérables d'environ 370 millions de dollars EU. De plus, le gouvernement a annoncé les mesures suivantes:

je. accélérer la substitution des importations et la promotion des exportations en fournissant un financement supplémentaire à la Banque ougandaise de développement (UDB), en recapitalisant la coopération ougandaise pour le développement (UDC) et en accélérant le développement des parcs industriels;

ii. accroître la production et la productivité agricoles en augmentant le financement des intrants agricoles et des entités qui soutiennent le secteur;

iii. augmenter les revenus des ménages en fournissant un financement supplémentaire aux PME;

iv. retarder le paiement de l'IS pour les entreprises et les PME; le report du paiement du PAYE par les secteurs touchés tels que le tourisme et la floriculture; renonciation aux intérêts sur les arriérés d'impôts; accélérer le paiement des remboursements de TVA en souffrance et réduire les arriérés intérieurs;

v. fournir un financement supplémentaire au secteur de la santé, à l'alimentation des personnes vulnérables dans les zones urbaines, à l'assurance sociale (en poursuivant le programme de subventions d'aide sociale pour l'autonomisation (SAGE)); introduire une exonération fiscale sur les articles destinés à un usage médical et étendre les programmes de travaux publics à forte intensité de main-d'œuvre dans les secteurs des routes et de l'eau et de l'environnement.

Le 29 juin, la Banque mondiale a approuvé un appui budgétaire de 300 millions de dollars américains au titre du financement de la politique de développement de la crise économique et de la relance COVID-19 en Ouganda, soutenant les réformes visant à apporter une aide immédiate aux particuliers et aux entreprises les plus touchés par la pandémie.

MONÉTAIRE ET MACROFINANCIER

- La Banque d'Ouganda (BoU) a maintenu son taux directeur à 7% en août 2020, après deux réductions consécutives de 100 points de base en avril et juin. La BoU reste déterminée à fournir un soutien de liquidité pendant une période pouvant aller jusqu'à un an aux institutions financières supervisées dans le besoin et à mettre en place un mécanisme pour minimiser la probabilité d'insolvabilité due au manque de crédit. La BoU a levé les limites de la restructuration des facilités de crédit des institutions financières susceptibles de se retrouver en difficulté et a également travaillé avec des fournisseurs d'argent mobile et des banques commerciales pour s'assurer qu'ils réduisent les frais sur les transactions d'argent mobile et autres frais de paiement numérique. Toutes les institutions financières supervisées (IFS) ont été invitées à reporter les paiements de dividendes et les bonus pendant au moins 90 jours à compter de mars 2020 pour garantir l'adéquation des fonds propres. D'autres mesures comprennent l'achat de bons du Trésor détenus par des institutions de dépôt de microfinance et des établissements de crédit pour atténuer les pressions de liquidité et l'autorisation exceptionnelle pour les IFS de restructurer les prêts au besoin au cas par cas.

Ghana

Population 2019

30,4 millions

PIB 2019

67 milliards USD

Cas COVID confirmés jusqu'au 4 octobre 2020 37812

Réponses politiques clés au 20 août 2020 (Suivi des politiques COVID au site web du FMI)

Ghana

Contexte. Le Ghana a enregistré le premier cas confirmé de COVID-19 le 14 mars 2020. À partir du 16 mars, le gouvernement a adopté des mesures radicales de distanciation sociale et des restrictions de voyage pour éviter une épidémie, y compris (i) la suspension de tous les rassemblements publics dépassant 25 personnes pendant quatre semaines; (ii) fermeture de toutes les universités et écoles jusqu'à nouvel ordre; et (iii) une auto-quarantaine obligatoire de 14 jours pour tout résident ghanéen qui s'est rendu dans un pays avec au moins 200 cas confirmés de COVID-19, au cours des 14 derniers jours. Le 23 mars, le Ghana a fermé toutes ses frontières aux voyageurs. Le 30 mars, un verrouillage partiel des principales zones urbaines a été mis en place. En tant qu'exportateur de pétrole, le Ghana est fortement affecté par la volatilité des prix du pétrole.

Réouverture de l'économie. Le verrouillage partiel a été levé le 23 avril suite à l'expansion des centres de traitement et d'isolement, à l'amélioration de la capacité de dépistage et de recherche des contacts, à l'augmentation de la capacité de produire des désinfectants et des médicaments, et au grave impact du verrouillage sur les plus vulnérables. La première phase du processus d'assouplissement des restrictions a commencé le 5 juin. À condition que les restrictions de distanciation sociale soient respectées, les services religieux pour moins de 100 fidèles ont été autorisés et les écoles et universités ont rouvert afin que les étudiants plus âgés puissent reprendre les cours avant les examens. La deuxième phase a commencé le 1er août, levant les restrictions sur le nombre de fidèles pour les services religieux et ouvrant des sites touristiques. Cependant, les plages, les pubs, les cinémas et les discothèques restent fermés. Les vols internationaux ont repris à partir du 1er septembre, sous réserve des protocoles COVID-19 améliorés. Les frontières terrestres et maritimes restent fermées au trafic humain.

FISCAL

- Le gouvernement a jusqu'à présent engagé un total de 11,2 milliards GHc pour faire face à la pandémie et à ses conséquences sociales et économiques. La majeure partie de ces fonds (10,6 milliards de GHc) est utilisée dans le cadre du programme de lutte contre les coronavirus pour soutenir des industries sélectionnées (par exemple, le secteur pharmaceutique fournissant des médicaments et des équipements COVID-19), soutenir les PME, financer des garanties et des instruments de première perte, construire ou mettre à niveau 100 hôpitaux de district et régionaux, et s'occuper de la disponibilité des kits de test, des produits pharmaceutiques, de l'équipement et de la capacité des lits. 600 millions de GHc supplémentaires ont été initialement utilisés pour soutenir la préparation et la réponse.

Pour compenser les dépenses plus importantes liées à la crise du COVID-19, le gouvernement prévoit de réduire les dépenses en biens et services, transferts et investissements en capital (reflétant également la

capacité d'absorption plus faible due à la pandémie), pour un total d'au moins 1,1 GHc milliards (0,3% du PIB). En outre, le gouvernement a convenu avec les investisseurs de reporter le paiement des intérêts sur les obligations nationales non négociables détenues par des institutions publiques pour financer l'assainissement du secteur financier pour environ 1,2 milliard de GHc (0,3% du PIB). Le gouvernement a également tiré 218 millions de dollars américains du fonds de stabilisation et empruntera jusqu'à 10 milliards de GHc à la Banque du Ghana.

MONÉTAIRE ET MACROFINANCIER

- Le Comité de politique monétaire (MPC) a abaissé le taux directeur de 150 points de base à 14,5% le 18 mars, et a annoncé plusieurs mesures pour atténuer l'impact du choc pandémique, notamment en abaissant l'exigence de réserve primaire de 10 à 8%, en abaissant le coussin de conservation du capital de 3 à 1,5 pour cent, la révision des règles de provisionnement et de classification pour des catégories de prêts spécifiques, et des mesures pour faciliter et réduire le coût des paiements mobiles. Le comité a également indiqué qu'il continuerait de surveiller l'impact économique du COVID-19 et de prendre des mesures supplémentaires si nécessaire.

Lors de sa réunion du 15 mai, le MPC a maintenu le taux directeur inchangé et a annoncé un nouveau programme d'achat d'obligations pour fournir un financement d'urgence au gouvernement à la lumière d'un déficit de financement budgétaire plus élevé. Une obligation à 10 ans d'une valeur nominale de 5,5 milliards GHc (1,4 pour cent du PIB) a été achetée, et le MPC a indiqué que les achats futurs pourraient augmenter jusqu'à 10 milliards GHc. Le MPC a également annoncé des mesures d'allègement pour les petites institutions de dépôt et un accord de pension de 1 milliard de dollars avec la Réserve fédérale américaine dans le cadre de sa facilité FIMA.

TAUX DE CHANGE ET BALANCE DES PAIEMENTS

- Aucune mesure capacité d'absorption plus faible due à la pandémie), pour un total d'au moins 1,1 GHc milliards (0,3% du PIB). En outre, le gouvernement a convenu d'esprit

Afrique du Sud

Population 2019

58,6 millions

PIB 2019

351,432 milliards USD

Cas de COVID confirmés jusqu'au au 4 octobre 2020 521318

Réponses politiques clés au 20 août 2020 (Suivi des politiques COVID du FMI)

Afrique du Sud (FMI)

Contexte. L'Afrique du Sud a signalé son premier cas confirmé de COVID-19 le 5 mars 2020. Le gouvernement a déclaré l'état de catastrophe nationale et adopté des mesures de confinement, y compris la distance sociale, l'interdiction de voyager pour les visiteurs de pays à haut risque et la mise en quarantaine pour les ressortissants de retour de ces pays, dépistage aux points d'entrée, fermetures d'écoles, visites de dépistage à domicile et introduction de la technologie mobile pour suivre et retracer les contacts des personnes infectées et informer les personnes si elles se trouvaient à proximité d'une personne diagnostiquée avec Covid-19. Un verrouillage national a été mis en place à partir du 26 mars à minuit, avec uniquement les travailleurs et les services de transport essentiels, le secteur bancaire, la production d'aliments et de médicaments essentiels et la vente au détail. Le 27 avril, une délégation de 217 experts en maladies infectieuses est arrivée à la demande du gouvernement pour soutenir sa réponse sanitaire au Covid-19. Le 1er mai 2020, une levée progressive du verrouillage a commencé, permettant à quelques secteurs de reprendre leurs activités et à d'autres seulement partiellement. Le 13 mai, un nouvel assouplissement du verrouillage a été annoncé à compter du 1er juin. Le 24 mai, il a été précisé que l'assouplissement du 1er juin serait plus large qu'annoncé précédemment. La plupart des activités économiques ont rouvert dans le cadre de pratiques strictes en matière de santé et de distanciation sociale, à l'exception de celles à haut risque (c.-à-d. Restaurants, bars, tavernes, hébergement, voyages aériens intérieurs, conférences, événements, divertissements, activités sportives et services personnels). La vente d'alcool était autorisée sur une base restreinte tandis que la vente de tabac restait interdite. Le travail à distance a toujours été encouragé dans la mesure du possible. À partir du 8 juin, les écoles ont commencé à rouvrir et le 17 juin, les restrictions sur les restaurants assis, les hôtels, les centres de conférence, les casinos, les sports sans contact et les services de soins personnels ont été assouplies dans le strict respect des protocoles de santé. Le 12 juillet, en réponse à un nombre croissant de cas de Covid-19, un couvre-feu et une interdiction d'alcool ont été réintroduits et le port de masques faciaux en public a été rendu obligatoire. L'état national de catastrophe a été prolongé jusqu'au 15 août. Le 23 juillet, il a été annoncé qu'à partir du 27 juillet, les écoles publiques seraient fermées pendant un mois, à quelques exceptions près. Le 15 août, l'état de catastrophe nationale a été prolongé jusqu'au 15 septembre et le 11 septembre, de nouveau prolongé jusqu'au 31 octobre. Le 17 août, suite à une baisse du nombre de caisses quotidiennes, la vente d'alcool a pu reprendre sous réserve de certaines restrictions tandis que les restrictions sur les voyages interprovinciaux et l'exploitation des hébergements, des lieux d'accueil, des plages, des restaurants, des bars et des tavernes ont été assouplies sous réserve du strict respect des protocoles de santé et de la distanciation sociale. Le 21 septembre, suite à un aplatissement de la courbe de cas Covid, un assouplissement supplémentaire des restrictions a été annoncé, levant presque toutes les restrictions, y compris les voyages internationaux vers certains pays à partir du 1er octobre. Sorties nettes de capitaux

(obligations et actions) depuis le début de la pandémie s'élevaient à 10,1 milliards de dollars (3,6% du PIB); le spread de crédit du dollar souverain a augmenté de plus de 50% pour atteindre 312,4 pb; et le rand s'est déprécié d'environ 15 pour cent par rapport au dollar américain. Suite à une demande du gouvernement, le 27 juillet, le FMI a approuvé une aide d'urgence au titre de l'instrument de financement rapide équivalant à 4,3 milliards de dollars.

FISCAL

- Le gouvernement aide les entreprises et les travailleurs en détresse par le biais de la Caisse d'assurance-chômage (UIF) et des programmes spéciaux de la Société de développement industriel. Des fonds supplémentaires sont disponibles pour la réponse sanitaire à Covid-19, les travailleurs dont le revenu est inférieur à un certain seuil reçoivent une petite subvention fiscale pendant quatre mois et les familles les plus vulnérables reçoivent des subventions sociales temporairement plus élevées pendant six mois. Une nouvelle subvention Covid-19 de 6 mois a également été créée pour couvrir les chômeurs qui ne reçoivent pas de subventions ou de prestations UIF et le nombre de colis alimentaires à distribuer a été augmenté. Des fonds sont disponibles pour aider les PME en difficulté, principalement dans les secteurs du tourisme et de l'hôtellerie, et les petits agriculteurs opérant dans les secteurs de la volaille, de l'élevage et des légumes. Un nouveau dispositif de garantie de prêt aide les entreprises dont le chiffre d'affaires est inférieur à un certain seuil à obtenir un financement bancaire pour le paiement des charges d'exploitation à compter du 12 mai. Des allocations sont également en cours à un fonds de solidarité pour lutter contre la propagation du virus, avec l'aide de des contributions privées et soutiennent l'approvisionnement en eau d'urgence par les municipalités, l'amélioration de l'assainissement dans les transports publics et la nourriture et un abri pour les sans-abri. L'administration fiscale accélère les remboursements et les crédits d'impôt, permettant aux PME de différer certaines obligations fiscales, et a publié une liste de biens essentiels pour une remise complète des droits de douane et une exonération de la TVA à l'importation. Un congé fiscal de 4 mois sur le prélèvement de développement des compétences est également mis en place.

-

MONÉTAIRE ET MACROFINANCIER

- La banque centrale (SARB) a réduit le taux directeur à plusieurs reprises depuis le début de la pandémie: 100 bps à 5,25% le 19 mars, 100 bps à 4,25% le 14 avril, 50 bps à 3,75% le 21 mai et 25 bps à 3,5% le 23 juillet. Le 20 mars, il a annoncé des mesures visant à assouplir les conditions de liquidité en: (i) portant à deux le nombre d'enchères de pension pour fournir un soutien de liquidité intrajournalière aux banques de compensation au taux directeur; (ii) réduire les limites supérieure et inférieure de la facilité permanente pour prêter au taux repo et emprunter au taux repo moins 200 pb; et (iii) augmenter le volume des principales opérations hebdomadaires de refinancement selon les besoins. Le 23 mars, le gouvernement a annoncé le lancement d'une approche unifiée pour permettre aux banques d'alléger la dette des emprunteurs. Le 25 mars, la SARB a annoncé de nouvelles mesures pour atténuer les tensions de liquidité observées sur les marchés de financement. Le programme vise à acheter des titres d'État sur le marché secondaire sur l'ensemble de la courbe des taux et à prolonger les échéances des principaux instruments de refinancement de 3 à 12 mois. Le 26 mars, la SARB a publié des lignes directrices sur les modalités d'allègement de la dette des clients des banques. Le 28 mars, il a annoncé un allègement temporaire des exigences de fonds propres des banques et réduit le ratio de couverture des liquidités de 100 à 80% pour fournir des liquidités supplémentaires et contrer les risques du système

financier. Le 6 avril, la SARB a publié des directives sur la distribution de dividendes et de primes en espèces afin d'assurer la préservation du capital bancaire. Le 11 mai, la SARB a ramené le nombre d'enchères repo à une fois par jour et, le 12 mai, a annoncé une série de mesures prudentielles prioritaires pour les institutions financières coopératives sur les questions prudentielles, les activités de surveillance, ainsi que les questions de gouvernance et opérationnelles. Le 3 août, la SARB a annoncé que l'assouplissement des politiques macroprudentielles serait prolongé jusqu'à nouvel ordre. À compter du 19 août, constatant une normalisation des conditions de liquidité, la SARB est revenue aux taux d'emprunt standard de la facilité permanente (taux repo moins 100 points de base).

-

TAUX DE CHANGE ET BALANCE DES PAIEMENTS

- La SARB a annoncé qu'elle poursuivrait sa pratique de longue date de ne pas intervenir sur le marché des changes.

-

AUTRES MESURES ÉCONOMIQUES

- Les 19 et 27 mars, le ministère du Commerce et de l'Industrie a introduit des règlements contre les prix abusifs et les mesures de contrôle des exportations sur les produits essentiels respectivement. Le gouvernement a également décrit des mesures pour l'achat d'urgence de Covid-19, y compris les spécifications des produits de santé essentiels qu'il achètera et les prix maximums pour l'équipement de protection individuelle qu'il se procurera.